

dossier

Partis politiques et mouvements sociaux : d'où venons-nous, où allons-nous ?

Certains partis politiques, tout comme certains mouvements sociaux, tels les syndicats, se sont transformés. Ils sont devenus des organisations de professionnels et d'experts, qui ont de moins en moins besoin de militants. En revanche, d'autres mouvements sociaux, dans le cadre des mouvements altermondialistes, par exemple, sont porteurs d'un certain renouveau du militantisme, même si les appartenances se sont faites diverses, partielles, changeantes — un militantisme à la carte en quelque sorte. Les syndicats, quant à eux, sont pris en tenailles entre leur rôle traditionnel et leur volonté d'être présents sur d'autres terrains : qualité de vie, environnement... La question qui se pose pour l'avenir est de savoir dans quelle mesure ces organisations intermédiaires seront encore capables de jouer leur rôle de charnière entre citoyens et sphères de décision politique et économique.

Benoît Rihoux

Benoît Rihoux est professeur au Centre de politique comparée (C.P.C.) de l'U.C.L.

S'attaquer à un sujet aussi vaste — et aussi chargé normativement — que celui de l'adhésion et du militantisme nécessite de formuler, au préalable, quelques précautions.

Première précaution : les concepts d'adhésion politique et syndicale et les réalités empiriques qu'ils recouvrent peuvent être examinés de différentes manières, avec différents regards, et à différents échelons. Le regard disciplinaire que je pose est celui de la science politique. Plus précisément, c'est un regard qui se situe à mi-chemin entre la sociologie (sociologie politique, sociolo-

gie de la mobilisation, des mouvements sociaux) et la science politique, avec une claire prédominance de référents anglo-saxons. Mes objets de recherche, les acteurs concrets que j'analyse, sont surtout les partis politiques, d'une part, et les mouvements sociaux, d'autre part — surtout les « nouveaux » mouvements sociaux (je reviendrai sur cette étiquette, qui n'est pas nécessairement adéquate). J'aurai donc le regard du sociologue ou du politologue, c'est selon. D'autres regards sur les mêmes objets peuvent être tout aussi pertinents, complémentaires, éclairants : ceux du psychologue social,

du théoricien des organisations, de l'économiste, du philosophe politique...

Ensuite, « l'adhésion » est un concept qui comporte plusieurs facettes, qui peut être étudié suivant différents angles, et qui recouvre même des phénomènes différents. Tentons de préciser un peu les concepts (j'y reviendrai plus loin). L'adhésion peut être comprise dans au moins trois acceptions : au sens du *membership* (le fait d'être membre, d'être « encarté », d'être rattaché formellement à une organisation, un mouvement, d'être affilié...), au sens de l'adhésion idéologique (le fait d'adhérer à un projet), et au sens de l'adhésion militante, de « l'activisme » (le fait non seulement d'adhérer à un projet, mais aussi de traduire cette adhésion par une implication concrète dans des activités militantes). Il ne faut pas nécessairement considérer qu'il y a une inadéquation entre le fait d'être membre « de papier » d'une organisation, adhérer au projet de l'organisation, et celui d'adhérer au point de devenir « militant » : ces trois réalités se recouvrent, même si ce n'est que partiellement. En tout état de cause, le concept d'adhésion nous force à analyser les mouvements sociaux, les syndicats, les partis politiques au niveau « micro », au niveau des individus. C'est donc la perspective que je vais avant tout adopter.

Troisième précaution : en termes de cadre, spatial et temporel, il faut que je précise quelle sera la profondeur de mon analyse. Pour ce qui est de la profondeur historique, je vais surtout me concentrer sur la période des décennies quatre-vingt et nonante ainsi que sur les quelques

dernières années. Toutefois, je vais aussi remonter jusqu'aux années soixante, années durant lesquelles de profondes mutations se sont produites : autour de « Mai 68 », puis à travers le développement de toute une série de mouvements sociaux. Je vais me centrer davantage sur les phases les plus récentes et en particulier sur des évolutions apparues au grand jour ces deux ou trois dernières années avec l'émergence de ce qu'on appelle les mouvements « altermondialistes ». En ce qui concerne les syndicats, la profondeur historique de l'analyse devrait bien sûr être nettement plus grande. Au sujet de ces derniers, je vais surtout poser un regard sur les évolutions les plus récentes. Mon cadre spatial sera plus large que la Belgique. Je vais élargir mon propos à l'échelle de l'Europe occidentale, même si la Belgique présente indubitablement des caractéristiques spécifiques, entre autres en termes de niveau de développement des partis politiques et des syndicats, et de leur place dans le système.

Ma quatrième précaution, importante, consiste à préciser que j'ai beaucoup étudié les partis politiques et les nouveaux mouvements sociaux, mais que je n'ai pas mené de recherches spécifiques sur les syndicats. Je connais donc beaucoup moins ce terrain-là, en tant que terrain militant (dans mon itinéraire personnel, « dans le civil ») et en tant que terrain scientifique.

Dans cette contribution, je voudrais d'abord effectuer un détour par quelques éclairages théoriques ou quelques modèles qui peuvent permettre de réfléchir à ce

que je désigne (provisoirement) comme l'adhésion à des organisations volontaires (telles que des partis politiques ou des syndicats). Dans un deuxième temps, je vais aborder spécifiquement les partis politiques. Ensuite, je vais aborder les syndicats, en les situant également par rapport à (et en contraste avec) d'autres types de mouvements sociaux. En conclusion, je me propose d'émettre quelques éléments de provocation au débat.

DES CERCLES CONCENTRIQUES

Ceci n'est pas vraiment un détour. C'est un passage indispensable, selon moi, par quelques éclairages théoriques qui vont me permettre de conceptualiser l'« adhésion », d'une part comme comportement, et d'autre part comme situation de fait d'un individu, et également de situer ce concept par rapport à d'autres.

Pour débiter, je reprends une image qui a été proposée par un auteur classique, spécialiste des partis politiques, Maurice Duverger. Duverger présente l'organisation des partis politiques comme une série de cercles concentriques, du centre vers la périphérie. Cette image a été développée pour les partis politiques, mais elle peut également être transposée aux syndicats, et également à toute autre organisation (« organisation » impliquant déjà un certain niveau de formalisation) de type volontaire, c'est-à-dire une organisation à laquelle on adhère de manière volontaire.

Pour un parti, le cercle le plus large est celui des électeurs potentiels, des électeurs qui, de temps en temps, sont

susceptibles de voter pour ce parti. Ils n'adhèrent pas, au sens fort du terme, au projet de ce parti, mais vont lui apporter, éventuellement, leur voix de temps en temps. Leur relation au parti est donc distante. Un cercle un peu plus proche est celui des électeurs stables : de manière régulière, ils votent pour ce parti. Il faut noter que seules une partie d'entre eux « adhèrent » réellement au projet du parti. Parmi les électeurs stables, on trouve en effet d'autres personnes qui vont voter régulièrement pour un parti donné, pour toute une série d'autres raisons : parce qu'ils trouvent tel ou tel leader sympathique ou charismatique, ou par tradition familiale, ou pour d'autres raisons encore (voir, ci-dessous, la « théorie des incitants »).

Le cercle suivant, plus étroit, est celui des sympathisants, c'est-à-dire des personnes qui non seulement votent régulièrement pour le parti mais qui, en outre, apportent de temps à autre une petite contribution à la « cause » : une petite aide pratique durant une campagne électorale, convaincre des connaissances de voter pour le parti, etc. Ces sympathisants se sentent assez proches du parti mais, pour diverses raisons, ils ne franchissent pas le seuil de l'adhésion (au sens du *membership*). Lorsque l'on parle d'« adhérent », techniquement, on désigne donc une personne qui, en termes formels, est membre de l'organisation et, pour cela, remplit des critères formels (verser une cotisation...). Cela ne signifie pas que tout adhérent « adhère » au projet du parti. Nuance importante, sur laquelle je vais revenir plus loin.

En progressant encore vers le centre de l'organisation, on atteint le cercle des militants (les « activistes », comme l'écrivent les Anglo-Saxons). Ce sont, tout simplement, les adhérents les plus actifs, ceux qui s'investissent pour la cause (le « militantisme », précisément), entre autres parce qu'ils « adhèrent » aussi au projet du parti. Il existe des variantes bénévoles et professionnelles du militant — je vais y revenir. La grande difficulté, si l'on veut analyser de manière empirique les organisations politiques ou syndicales, c'est qu'il n'est pas toujours facile de tracer une ligne claire entre un adhérent « simple » et un militant. Où va-t-on placer la limite entre les deux ? La difficulté est encore plus grande dans les mouvements sociaux les plus récents, car le statut de « membre » y est lui-même moins clairement délimité.

ADHÉRENTS ET MILITANTS

Plus proche encore du « centre » de l'organisation, on retrouve les cadres : des personnes qui sont actives (en règle générale professionnellement, et rémunérées) dans l'organisation au niveau local ou au niveau plus central. Relevons qu'ils peuvent vivre leur activité professionnelle également comme « militante », certainement dans de grandes organisations comme les organisations syndicales. Les dirigeants, enfin, constituent le centre de l'organisation. Ce sont, d'une certaine manière, des militants et des cadres qui ont « réussi »...

Idéalement, pour examiner une organisation partisane ou syndicale, on devrait englober l'ensemble de ces différents

échelons, mais cela dépasserait bien sûr le cadre de la présente contribution. Je vais donc me concentrer sur l'échelon des adhérents et des militants (tels que définis plus haut), et surtout appréhender cet échelon au niveau « micro », au niveau des individus. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur une analyse plus collective de l'adhésion, mais cela aussi dépasse mon propos.

Pour bien cerner l'adhésion (au sens du *membership*), il faut d'abord et avant tout comprendre le mécanisme d'adhésion : pourquoi des individus se rapprochent-ils d'une organisation au point d'en devenir membres ? Une théorie est très utile pour ce faire : celle de la « théorie des incitants » développée entre autres par Clark et Wilson.

Cette théorie n'est pas limitée spécifiquement à des partis politiques ou à des groupements syndicaux. La question fondamentale de ces auteurs est la suivante : pourquoi des individus rejoignent-ils, de leur plein gré, des organisations volontaires ? En effet, dans les systèmes démocratiques, on n'est pas contraint (ou rarement) par la force d'adhérer à des organisations. Le postulat de cette théorie est de type économique : une personne adhère à une organisation dès lors qu'elle va y trouver un « bénéfice » sous une forme ou sous une autre (bénéfice pas nécessairement matériel, bien sûr).

Clark et Wilson distinguent deux grands types d'incitants : les incitants collectifs et les incitants sélectifs. Les incitants collectifs, ce sont des bénéfices qui ne constituent pas des ressources rares, et qui sont

dès lors distribués de manière généreuse par l'organisation. Ces ressources ne sont pas cadenassées ; elles sont en libre accès. On considère en général qu'il y a deux sous-catégories d'incitants collectifs : d'une part, ce qu'on appelle les incitants idéologiques, d'autre part, les incitants de solidarité. Les incitants idéologiques, c'est le sentiment que peut avoir le membre ou le militant de partager, d'adhérer à un projet qui est porté par l'organisation : cette organisation porte un idéal, émet des demandes, des revendications qui lui « parlent ». Par contraste, les incitants de solidarité, ne sont pas tellement de l'ordre de l'instrumental. Ils se situent dans un registre moins « rationnel », et plutôt dans le registre des rapports interpersonnels. En substance, l'adhérent trouve dans le mouvement social ou dans le parti politique, une richesse de relations humaines. Il y retrouve une série de personnes avec lesquelles il partage des expériences de vie, des expériences personnelles, des amitiés, un mode de vie, des liens de sociabilité, voire d'affectivité. Beaucoup d'auteurs ont examiné cette dimension, et sont parvenus à la conclusion suivante : dans les mouvements sociaux, beaucoup d'adhésions peuvent s'expliquer, fondamentalement, par ce type d'incitants. L'adhésion serait donc « affective » avant d'être « idéologique ».

Les incitants sélectifs, d'autre part, sont des bénéfices qui au contraire sont rares, et distribués de manière restrictive. Il s'agit de différentes formes de « rémunération », soit plus matérielles (des avantages, des ressources financières ou des salaires, des emplois, etc.), soit plus

immatérielles (du statut, du leadership, de la visibilité médiatique, de la célébrité, de la reconnaissance sociale, etc.). Ce sont donc des avantages concrets pour lesquels les individus entrent en compétition au sein de l'organisation : il n'y a pas de place pour tout le monde dans le leadership, il n'y a pas d'emplois pour tout le monde dans l'organisation !

Si l'on considère cette théorie de manière quelque peu littérale et que l'on essaye de l'appliquer à différents types d'organisations, il me semble que l'on peut parvenir à des conclusions assez intéressantes. D'une manière générale, on peut dire — sauf dans quelques cas bien particuliers, comme précisément les syndicats en Belgique (voir infra) — que, dans la plupart des démocraties occidentales, ni les partis ni les mouvements sociaux ne sont en mesure d'offrir beaucoup d'incitants sélectifs. La Belgique est justement un cas assez particulier, dans lequel les organisations sont plus puissantes et sont dès lors en mesure de distribuer davantage d'incitants sélectifs.

Une petite remarque pour clôturer ce détour sur la théorie des incitants : cette théorie implique que, dès lors qu'une organisation n'est plus en mesure de distribuer suffisamment d'incitants, qu'ils soient collectifs ou sélectifs ou les deux à la fois (comme le démontre Kitschelt, cela peut être une combinaison des deux ; c'est ce qu'il appelle la « structure d'incitants »), cette organisation est en danger et peut mourir. Que l'on pense par exemple à certains mouvements sociaux comme le mouvement pacifiste dans les

années septante et quatre-vingt, dans différents pays occidentaux : dès lors que le projet idéologique perd de sa pertinence avec la chute du mur de Berlin et du Rideau de fer, la construction idéologique qui faisait « tenir » ce mouvement s'effiloche, et le mouvement s'étiole rapidement. Il n'a plus vraiment de raisons d'être, et ses militants le quittent. Pour survivre, le mouvement (ou plutôt ses élites) doit alors essayer d'« inventer » un nouveau projet, comme au sein du C.N.A.P.D., qui se tourne plus vers des enjeux de développement. D'autres exemples tout aussi parlants pourraient être cités en Belgique, comme celui du mouvement « blanc » (1996-...), ou de certains partis politiques aujourd'hui disparus ou absorbés. On pourrait mobiliser d'autres éclairages théoriques ; je vais d'ailleurs en mentionner quelques-uns, de manière plus ponctuelle, dans la suite de ma réflexion.

L'ADHÉSION AUX PARTIS POLITIQUES : ÉVOLUTIONS RÉCENTES

Si on veut analyser l'évolution de l'adhésion aux partis politiques en Europe occidentale, et en Belgique en particulier, il ne faut pas se limiter à analyser le niveau « micro », celui des adhérents. Il faut d'abord essayer de comprendre les grandes évolutions de fond des partis politiques, en tant qu'organisations, durant les quelques dernières décennies. Il existe une vaste littérature sur le sujet. La plupart des auteurs se rejoignent sur un point : le modèle de parti politique, ou le type de parti politique prédominant, a profondément changé.

Jusqu'aux années cinquante et soixante, le modèle de référence de l'organisation partisane était celui proposé par Maurice Duverger : le « parti de masse ». C'était un parti dont la force est basée sur la masse des adhérents. À partir de ce point de départ, toute une série d'auteurs ont examiné les évolutions plus récentes. Je laisserai de côté certains d'entre eux, pourtant intéressants, comme Kirchheimer ou Charlot, pour me concentrer sur deux contributions qui sont plus « parlantes » si on veut réfléchir sur l'adhésion partisane : celle de Panebianco et celle de Katz et Mair.

Selon Angelo Panebianco, politologue et historien italien, le type de parti qui va de plus en plus s'imposer dans les démocraties occidentales est ce qu'il appelle le « parti professionnel-électoral ». C'est un parti dans lequel une sphère particulière se développe de manière de plus en plus importante et exerce de plus en plus d'influence : la sphère des « professionnels ». Ce ne sont pas des « bureaucrates » (au sens de Weber), mais des « experts » qui gravitent autour des leaders et qui détiennent des compétences pointues : par exemple, des experts en communication, en sondages d'opinion, en marketing électoral, en gestion d'organisations, etc. Dans ce type de partis, précisément, les adhérents jouent un rôle de moins en moins important. Pourquoi ? Parce que la force du parti politique va beaucoup plus reposer sur la force de communication (avec l'amplification des mass-media) et d'expertise des « professionnels », et beaucoup moins sur le travail de fourmi des militants ou des adhérents sur le terrain.

Une autre caractéristique du parti professionnel-électoral est sa plasticité idéologique. C'est, dans le fond, un parti assez opportuniste : en fonction des enjeux du moment, de l'arène politique concernée, le parti pourra quelque peu adapter son message. La troisième caractéristique, c'est la prédominance, à côté des experts, des mandataires politiques : le président de parti, d'une part, et les parlementaires les plus en vue, d'autre part. C'est donc une certaine forme de centralisation, dans laquelle plus d'importance est accordée au charisme et à la personnalité du leader (ou de leaders).

Panbianco émet un pronostic sur le profil des militants (et adhérents) qui va devenir prédominant dans ce type de parti : ce seront des adhérents « carriéristes ». Ce qui n'est pas un terme nécessairement péjoratif. Cela signifie simplement que ce sont des personnes qui vont entrer dans l'organisation parce que cela leur permet de réaliser leurs projets personnels, y compris en termes de carrière et de rémunération. Le profil opposé est celui des « croyants » ; précisément, le parti professionnel-électoral n'a plus besoin d'une masse de « croyants ». Dès lors, à mesure que la proportion des carriéristes augmente, le nombre total d'adhérents diminue.

Une autre conceptualisation est celle de Katz et Mair, qui suggèrent quant à eux l'émergence, depuis les années quatre-vingt surtout, du « parti de cartel » (et aussi d'un cartel de partis, mais c'est un autre sujet...). Ils considèrent, en prenant pour point de départ la place des partis

politiques par rapport à la « société civile » et à l'État, que beaucoup de partis sont devenus progressivement des partis de cartel, c'est-à-dire des sortes d'agences semi-étatiques, des organisations spécialisées dans la gestion publique, et qui tirent la plupart de leurs ressources de l'État (que ce soit par le financement public apporté aux partis, ou de manière plus indirecte, via les cabinets ministériels ou les groupes parlementaires). Ils se sont donc, d'une certaine manière, retirés de la société civile ; ils ont aussi moins besoin de militants et de membres.

Leur pronostic est donc que les partis vont avoir de moins en moins d'adhérents. Les partis vont de plus en plus être constitués d'hommes et femmes d'appareil, c'est-à-dire de personnes très actives et compétentes, mais rémunérées pour leur travail. En termes de discours, ces partis vont bien sûr se déclarer porteurs de demandes de la société civile, mais cela ne se traduira pas au quotidien, par des pratiques militantes, par une adhésion forte ou par des liens avec des mouvements sociaux.

Il y a donc une certaine convergence entre la vision de Panbianco et celle de Katz et Mair : ils partagent l'idée suivant laquelle les organisations partisans vont compter de plus en plus de professionnels, et de moins en moins d'adhérents. Ces auteurs ont d'ailleurs observé que, dans la plupart des pays occidentaux, le nombre d'adhérents aux partis politiques a fortement diminué durant les dernières décennies, parfois des deux tiers dans certains pays comme les Pays-

Bas. Notons, à cet égard, que la Belgique est un des pays en Europe dans lequel l'adhésion (au sens du *membership*) a le mieux résisté. En Belgique, on observe plutôt un déclin, assez progressif donc : plusieurs partis y restent encore assez largement capables de capter beaucoup de membres.

Si on accepte la lecture de Panebianco et celle de Katz et Mair, que dire alors de l'évolution des mécanismes d'adhésion dans les partis d'aujourd'hui ? Si les partis comptent encore des membres, des adhérents, la première évolution de fond, c'est que les organisations partisans sont de moins en moins en mesure de prendre en charge des militants ou des membres, en termes d'éducation politique ; elles vont de moins en moins remplir cette fonction, qui normalement s'exerce par le biais du militantisme au quotidien, qui permet de « former » des citoyens militants.

Seconde évolution : les partis vont de moins en moins entrer dans une logique de services au quotidien à leurs membres et militants. Par « logique de services », j'entends ce mode d'échange particulier en vertu duquel une personne devient membre d'un parti afin de bénéficier de différents avantages concrets (logique « clientéliste »). Ce mode d'échange politique devient donc moins important, dans le parti tout au moins. Ce qui va de plus en plus se produire, c'est que les individus vont continuer à aller demander des services aux mandataires politiques, mais que cela ne va pas les mener à prendre la carte du parti, à devenir membres ou adhérents formels du parti.

La troisième évolution découle assez logiquement de l'augmentation de la proportion des « carriéristes » (voir plus haut) : c'est la diminution de la proportion des adhérents « croyants ». Une nuance peut être introduite ici : ce qui peut aussi se produire, dans ce contexte, c'est la création de nouveaux partis politiques qui, eux, ont une plus grande densité idéologique, et qui vont davantage valoriser le rôle du militant ou de l'adhérent. Cela a été d'abord le cas de toute une série de partis qu'on appelle parfois des partis de « gauche libertaire » (dont les écologistes) à partir des années septante et quatre-vingt, puis d'une autre génération de partis « nationaux-populistes ». Dans les deux cas, bien que ces deux générations de partis soient idéologiquement très distantes l'une de l'autre, il s'agit de partis dans lesquels le militantisme au quotidien joue un rôle important, et dans lesquels la proportion de « croyants » reste grande. D'une certaine manière, l'évolution de fond des plus grands partis (ou des partis les plus anciens) produit une sorte de réaction : la création de nouveaux acteurs politiques.

La dernière évolution a trait aux mécanismes concrets de l'adhésion : on observe de plus en plus une sorte de lien direct entre l'adhérent et le dirigeant, surtout le président du parti, celui qui dispose du plus grand charisme. Donc : outre la possibilité de faire carrière, l'attribut qui va de plus en plus attirer des adhérents est l'attrait d'un leader charismatique.

« NOUVEAUX » MOUVEMENTS SOCIAUX

Que dire à présent des évolutions récentes des mécanismes d'adhésion dans les syndicats, mais aussi dans d'autres types de mouvements sociaux ? Il faut distinguer différents types de mouvements sociaux, car on observe des évolutions contrastées : d'une part dans les syndicats (ce sera surtout le cas belge qui sera traité), et, d'autre part, dans les mouvements sociaux d'apparition plus récente.

Parlant d'évolutions (relativement) récentes, il faut bien sûr aussi évoquer ce qu'on appelle les « nouveaux mouvements sociaux » (peut-être improprement, d'abord parce qu'ils ne sont plus si « nouveaux » que cela...), ces nombreux mouvements qui se sont développés à partir de la seconde moitié des années soixante : mouvements de protection de l'environnement, mouvements pacifistes, néoféministes, tiers-mondistes, antinucléaires, et bien d'autres. De nombreux auteurs, surtout anglo-saxons, ont développé une abondante littérature à ce sujet. Cette littérature traite aussi du mode de fonctionnement, des mécanismes d'adhésion et de membership, et bien évidemment aussi du militantisme au sein de ces groupes.

Si on observe ces mouvements à un niveau plus « macro », on peut les définir en termes de proximité d'un type idéal (au sens webérien) de « nouveau mouvement social », tel que proposé par exemple par Walgrave. Ce type idéal contient aussi des caractéristiques relatives au fonctionnement et au militantisme. À cet

égard, ce qui caractérise la structuration des nouveaux mouvements sociaux, c'est la multiplication de petits groupes primaires, la multiplication de petites cellules. Ce ne sont pas des cellules au sens des cellules du mouvement communiste dans sa phase naissante, mais plutôt des groupes primaires assez souples, locaux, informels, de petite taille, et au sein desquels se construisent essentiellement des liens de solidarité, des liens personnels et émotionnels. On retrouve ici les incitants de solidarité (voir plus haut). Dans ces groupes primaires, le niveau d'implication des participants (qui ne sont pas nécessairement des « membres » au sens formel !) est très variable. Il est variable pour chaque personne et il est surtout variable dans le temps.

Tous les cas de figure sont possibles : du militant professionnel au simple donateur occasionnel. Différentes figures du militantisme s'y côtoient donc. Ce qui est très important à relever, c'est que l'appartenance à ces groupes primaires (et donc, par-delà, aux plus grands mouvements qui engloberaient ces groupes) n'est pas liée à un membership formalisé. L'appartenance n'est pas liée au fait de détenir une carte ou de verser une cotisation ; il existe peu de fichiers de « membres », etc., en tout cas au début du développement de ces mouvements. En outre, ces groupes primaires se regroupent sous forme de coordinations souples, temporaires, à durabilité faible, en fonction d'un objectif (souvent assez ponctuel). En termes d'adhésion, ce qui est important ici, c'est que ces coordinations, mais également ces groupes pri-

maires, demandent une forte implication des participants, à tous les niveaux. Le membre passif n'est pas vraiment accepté dans ce type de fonctionnement.

Au-delà des mécanismes d'adhésion, on note aussi que la densité idéologique de ces mouvements est forte. Cela ne correspond pas nécessairement à un référent idéologique bien clair (comme le marxisme ou une autre « bible »), mais plutôt au partage d'un certain nombre de valeurs, assez générales, auxquelles les personnes adhèrent.

Une autre caractéristique majeure du militantisme qui se développe dans ce genre de mouvements sociaux, c'est ce qu'on appelle le militantisme croisé, le militantisme multiple. En substance : il est extrêmement rare qu'un militant ou qu'un membre soit impliqué dans une seule organisation. C'est la logique des réseaux interpersonnels qui est à l'œuvre ici. Le concept de « réseau » est parfois galvaudé, mais il est vraiment adéquat pour ce type de mouvements : il existe un grand nombre d'affiliations croisées, et chaque militant, à titre individuel, est impliqué dans une série de différents groupes primaires et organisations diverses. Il rencontre donc, dans différents endroits, les mêmes personnes, qui sont elles aussi présentes dans différents mouvements ou groupements diversifiés.

Certes, on pourrait objecter que tout ceci n'est pas très différent de ce qui se passe dans d'autres mouvements plus établis (comme les syndicats). La différence, assez fondamentale, est qu'ici les militants vont et viennent ; il y a très

peu de stabilité, de routinisation. Ce qui constitue le réseau dans ces mouvements, ce ne sont pas les organisations, mais au contraire la multiplication et l'entrecroisement des liens interpersonnels. Ce qui a fait la force de ces mouvements, c'est d'ailleurs principalement les réseaux entre individus, et pas tellement les réseaux entre organisations. Ces derniers sont en général restés très faibles, hormis durant quelques conjonctures bien précises, comme lors des toutes grandes mobilisations pacifistes dans les années quatre-vingt (auxquelles de grandes organisations plus « classiques », comme les syndicats, se sont d'ailleurs jointes).

Cependant, ces mouvements ont évolué. Il n'y a pas eu une seule évolution convergente, mais différentes trajectoires d'évolution, chacune des trajectoires ayant des implications différentes sur le mode de militantisme et d'adhésion.

Une de ces évolutions — mais ce n'est pas la seule — est la professionnalisation. Un cas très typique est celui d'une organisation comme Greenpeace. Au départ, c'était vraiment un « groupe primaire » : une sorte de famille, un groupe de hippies vivant en communauté sur un bateau, qui partageaient un projet mais aussi un mode de vie. Trente années plus tard, Greenpeace est — osons le terme — une entreprise de services spécialisée dans la protection de l'environnement. C'est certes un lobby, mais c'est aussi une entreprise multinationale, qui compte des dirigeants, un conseil d'administration, des professionnels de la communication, des professionnels de l'action (des « com-

mandos », rémunérés et formés pour agir sur le terrain). Il y a aussi, en très grand nombre, des donateurs, des cotisants. Mais il y a en fait très peu de militants (tels que définis plus haut). La figure du membre est la figure du cotisant. Ce qui donne à ces organisations beaucoup de force, de force financière — et logistique en particulier —, c'est qu'elles peuvent compter sur une masse de cotisants qui adhèrent (plus ou moins vaguement) au projet, sans être des militants au sens du militantisme quotidien.

Beaucoup d'organisations ont davantage évolué dans cette logique, en particulier dans le domaine des droits de l'homme, de l'humanitaire, du tiers monde et de la coopération au développement. Dans cette logique, l'expertise joue une place très importante. Dès lors, les personnes qui vont être rémunérées dans l'organisation sont celles qui détiennent une expertise, comme récemment une expertise dans la maîtrise des nouvelles technologies de l'information, etc.

Cette évolution-là a également pour corollaire une importance croissante des leaders. Les leaders ont toujours été importants dans les mouvements sociaux, certes. Mais, dans le cas présent, vu l'importance grandissante des mass-media, certaines personnes qui soit possèdent un charisme particulier, soit peuvent se prévaloir d'une expertise particulière (par exemple dans le domaine des sciences de la vie, de l'économie...), vont pouvoir devenir la figure de proue de ces mouvements. À travers leur propre personne, ils confèrent une puissance à ces

mouvements. Ici se situe un paradoxe : tout en continuant à valoriser (dans le discours) la figure du militant, ces mouvements vont de plus en plus reposer sur des leaders. Un cas emblématique est bien sûr celui de José Bové, mais il y en a bien d'autres.

Ce premier type d'évolution peut aussi parfois se traduire par un passage d'une logique de mouvement social à une logique de lobby, de groupe d'intérêt. Or un lobby, précisément, n'a pas nécessairement besoin d'adhérents ou de membres pour être efficace. Pour influencer les décideurs politiques, il a plutôt besoin de moyens professionnels, d'une expertise juridique, technique et stratégique.

Par contraste, on observe l'émergence récente de différents mouvements qui ne rentrent pas (ou moins) dans cette logique de professionnalisation et d'une certaine forme de « respectabilité ». On pourrait citer un mouvement comme l'Animal Liberation Front (A.L.F.), ou encore l'organisation Gaïa, ou encore certaines organisations qui se développent dans le cadre des mouvements dits « altermondialistes ». En dernière analyse, ces mouvements rejettent au moins en partie cette logique d'expertise, de professionnalisation, de lobbying classique, et valorisent à nouveau des formes plus impliquées de militantisme. Le militant de A.L.F. se met en effet en danger ; il est prêt à prendre des risques pour sa « cause ».

Comme je l'ai exposé plus haut avec les partis politiques, on observe donc un mouvement d'action-réaction, d'évolution, avec l'émergence de nouveaux

acteurs qui se forment en réaction à l'évolution des mouvements sociaux de la « vague » précédente. En outre, les derniers venus sont particulièrement attrayants, car ils permettent à nouveau à des militants d'agir et de s'exprimer de manière plus radicale, sur le terrain.

... ET DANS LES SYNDICATS ?

Le contexte belge est spécifique. En Belgique, les organisations syndicales sont encore en mesure, jusqu'à ce jour, de poursuivre un rôle de prise en charge de leurs adhérents. Elles ne défendent pas seulement les intérêts des travailleurs dans le cadre des négociations avec le monde patronal, etc., mais poursuivent aussi un rôle de prise en charge en offrant toute une série de services, de proximité, de loisirs, juridiques, ou encore le versement des allocations de chômage, etc.

En Belgique, les syndicats sont, donc, à l'évidence, en mesure de distribuer à leurs adhérents une grande diversité d'incitants sélectifs. Et cela n'est pas étranger à leur capacité à conserver une grande masse d'adhérents. On pourrait tenir, à peu de chose près, le même type d'analyse pour les partis politiques, à tout le moins ceux qui ont accès au pouvoir d'une manière assez régulière.

Depuis l'émergence des mouvements dits altermondialistes, les syndicats ont tenté de capter à la fois de nouvelles thématiques et de nouveaux militants, en élargissant (ou en tentant d'élargir) leur « terrain de chasse ». À la réflexion, ce type de réflexe ou de tentative n'est pas nouveau. Cela s'est déjà produit au

xx^e siècle durant les années quatre-vingt et nonante, lorsque les syndicats ont tenté de prendre en charge la problématique des sans-emploi, mais aussi d'autres thématiques telles la qualité de la vie, les enjeux environnementaux, etc.

Dans ces tentatives, les syndicats essaient aussi d'élargir leur terrain adhérent et militant, tout en établissant des connexions avec d'autres mouvements sociaux. Il me semble toutefois que cela provoque une tension croissante au sein des organisations syndicales, entre leur « objet social » de départ et leur volonté de couvrir une plus grande diversité de thèmes.

Par ailleurs, les syndicats conservent une large assise en tant que grandes organisations professionnalisées, c'est-à-dire capable de stabiliser, de rémunérer des cadres et des dirigeants et donc une forte organisation (apte à gérer des négociations collectives, etc.). En termes de niveau de ressources (financières et humaines), il est évident qu'il existe un très large écart entre les mouvements syndicaux, d'une part, et la plupart des autres mouvements sociaux, d'autre part.

Pour clôturer ces réflexions et revenir à la question de l'adhésion, je pense qu'il n'est pas exagéré de dire que l'adhésion syndicale en Belgique est très largement une adhésion « alimentaire », liée à la distribution d'incitants sélectifs variés. Cette adhésion est bien sûr aussi liée au fait que les syndicats défendent les intérêts collectifs des travailleurs ou de différentes catégories de travailleurs. Toutefois, mon sentiment (qui devrait être confirmé ou nuancé par des recherches plus fines) est

que la dimension « alimentaire » prime aujourd'hui sur une réelle adhésion militante au projet syndical.

FAIRE SON DEUIL DU MILITANT À L'ANCIENNE ?

Ce qui précède doit, me semble-t-il, nous amener à remettre en cause la conception « classique » qu'on se fait du militantisme ou du membership dans les organisations, qu'elles soient syndicales, partisans, ou d'autres types de mouvements sociaux. Très longtemps, surtout dans la filiation marxiste, mais aussi dans toute une vulgate syndicaliste et de « gauche », on a valorisé la figure du militant « au singulier » : c'est la personne qui se donne à une cause, cette cause étant portée par une organisation. Cette cause est aussi liée au statut (ouvrier, travailleur...), que la personne portera toute sa vie. Or il me semble que cette figure du militant est de moins en moins présente, dans les faits. Les appartenances sociales des individus sont de plus en plus multiples, partielles, et changeantes. On observe donc de plus en plus un militantisme à la carte, un militantisme ou une série d'adhésions qui sont toujours partielles, jamais exclusives, souvent (très) temporaires. Si cela est vrai, alors les plus grandes organisations, en particulier les organisations syndicales, sont sans doute moins bien armées que d'autres pour capter ce nouveau type de militantisme en émergence.

N'est-il dès lors pas souhaitable que ces plus grandes organisations fassent leur deuil du militant à l'ancienne, et ce afin de mieux répondre aux demandes des

nouvelles figures militantes ? Le problème est qu'il reste bien des militants « à l'ancienne » dans les syndicats ; il faut alors voir comment les faire cohabiter avec les autres.

Un autre point que je voudrais réinterroger est celui du « déclin de l'adhésion ». Je pense que le constat global que l'on peut poser dans les sociétés occidentales (cela dépasse donc le cadre belge) durant les deux ou trois dernières décennies est qu'il y a bien un certain déclin de l'adhésion à des organisations (au sens du membership formel). Toutefois, dans le même temps, il n'y a pas de déclin du militantisme, au sens de l'implication personnelle dans différents types de « causes ».

Certes, il y a des exceptions à ce déclin de l'adhésion. Il y a l'exception belge, surtout avec les organisations syndicales et quelques grands partis politiques. Mais, partout ailleurs, on observe effectivement un tel déclin. Par contre, il n'y a pas de déclin de la mobilisation sociale, ou plutôt des mobilisations collectives. Il y a plutôt un plus grand pluralisme de la mobilisation ; il est plus difficile aujourd'hui de faire marcher un certain nombre de milliers de manifestants derrière une seule bannière... sauf lorsque le slogan général est relativement vague (comme dans beaucoup de happenings dits « altermondialistes »), et qu'il permet dès lors à beaucoup de citoyens plus ou moins intensément militants, et très divers au demeurant, d'y trouver leur compte.

Si on considère ces évolutions lourdes, il me semble que la grande question

de fond qui va se poser durant la prochaine décennie est la suivante : dans quelle mesure les « organisations intermédiaires » existantes (en tout cas les plus puissantes, comme les syndicats et certains partis politiques plus établis) vont-elles encore être capables de continuer à jouer ce rôle de charnière entre citoyens et sphère de décision (politique, économique) ? Jusqu'à présent, et bien qu'elles aient été régulièrement contestées, elles sont parvenues à conserver un rôle d'acteurs indispensables, comme médiateurs des demandes des citoyens vers le politique, puis comme courroies de transmission de la sphère de décision vers le citoyen.

Je pense toutefois que cette position, qui reste privilégiée, se verra de plus en plus fragilisée. Elle sera fragilisée non seulement par l'émergence ou la consolidation de nouvelles forces politiques (comme les partis nationaux-populistes, au premier chef) ou de « nouveaux nouveaux » mouvements sociaux (comme les mouvements dits « altermondialistes »). Certes, les partis politiques les plus établis et les grands syndicats disposent cependant de bien des atouts dans leur jeu face à ces « challengers ». Cependant, il est encore d'autres acteurs qui vont venir contester leur utilité sociale même : les experts (scientifiques, etc.), les mass-media (qui, de plus en plus, prennent en charge seuls le rôle de « courroie » entre citoyen et sphère de décision). Il va en outre devenir de plus en plus difficile de capter durablement une grande quantité de membres.

Les partis politiques et les mouvements sociaux, qu'ils soient plus établis ou en voie d'émergence, auront de moins en moins l'assurance de parvenir à « posséder », dans la durée, des adhérents et des militants. Un défi intéressant, tant pour affiner la compréhension de ce phénomène (pour le scientifique) que pour nourrir l'action collective (pour l'intellectuel militant). ●

Bibliographie

Charlot J. (1989), « Partis politiques. Pour une nouvelle synthèse théorique », dans Mény Y. (dir.), *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux. Études pour Georges Lavau*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Clark P. B. et Wilson J. Q. (1961), « Incentives Systems : a Theory of Organizations », *Administrative Science Quarterly*, 6, 1.

Dalton R. J. et Wattenberg M. P. (dir.), (2000), *Parties Without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press.

Duverger M. (1951), *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.

Katz R. S. et Mair P. (1995) « Changing Models of Party Organization and Party Democracy : the Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, 1, 1.

Kirchheimer O. (1966), « The Transformation of the Western European Party System », dans Lapalombara J. et Weiner M. (eds), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press.

Kitschelt H. (1989), *The Logics of Party Formation. Ecological Politics in*

Belgium and West Germany, Ithaca & London, Cornell University Press.

Panebianco A. (1988), *Political Parties: Organisation and Power*, Cambridge, Cambridge University Press.

Rihoux B. et Molitor M. (1997), « Les nouveaux mouvements sociaux en Belgique francophone : l'unité dans la diversité ? », *Recherches sociologiques*, 28, 1.

Rihoux B. (1997), « Mobilisations de parents de victimes, marches blanches et comités blancs : à la recherche d'un "nouveau mouvement social" », dans Burnay N., Lannoy P. et Panafit L. (dir.), *La société indiscible*, Bruxelles, éditions Luc Pire.

Rihoux B. et Walgrave S. (2000), « Le "mouvement blanc", 1996-1999. Tentative de caractérisation empirique d'un mouvement social inédit », *Utinam, Revue de sociologie et d'anthropologie*, 3.

Walgrave S. (1994), *Nieuwe sociale bewegingen in Vlaanderen. Een sociologische verkenning van de milieubeweging, de derde wereldbeweging en de vredesbeweging*, Leuven, S.O.I./K.U.Leuven.